Ensemble, mettons la solidarité en actes dans les Hauts-de-Seine!



Michel Aupetit Évêque de Nanterre Président de la Fondation Sainte-Geneviève

Chers amis.

C'est avec un enthousiasme toujours renouvelé que nous éditons cette « Lettre d'Info de la Fondation Sainte-Geneviève ». Le nombre de projets soutenus par la Fondation ne cesse de croître : éducation, culture, solidarité. Cette croissance est un signe visible du dynamisme de notre diocèse, qui fête ses 50 ans, et de la générosité des bénévoles et des donateurs.

Une grande mobilisation se fait en particulier autour de nos jeunes car ils sont les architectes de notre avenir. Donner à nos jeunes les moyens de s'engager au sein de projets caritatifs, sociaux, éducatifs et artistiques, rend visible la volonté qu'ils ont de bâtir une société solidaire et compétente au service de tous l

Grâce à vous, la Fondation met en œuvre des solutions pour chaque difficulté rencontrée par les hommes et les femmes des Hauts-de-Seine.

En cette année jubilaire, je vous invite à tenir ferme dans l'espérance et à continuer à œuvrer ensemble pour une société fraternelle, positive, ouverte sur l'avenir. Merci de votre fidélité et de votre confiance.



Fondation Sainte-Geneviève 85 rue de Suresnes - 92022 NANTERRE Cedex

www.fondationsaintegenevieve.org

Éditeur : Fondation Sainte-Geneviève sous l'égide de la Fondation Notre Dame Directeur de publication : Mø Michel Aupetit Directeur de la rédaction : Marc Flurin Réalisation : Audace communication 10 rue Gambetta - 62300 LENS Impression : Imprimerie ICO - Dunkerque Dépôt légal : mars 2017 – ISSN 2264-2773

Les jeunes et l'éducation une priorité pour la Fondation



Bien que la jeunesse constitue l'avenir de notre société, les jeunes sont aujourd'hui les plus exposés à l'exclusion et à la précarité et beaucoup ne trouvent pas de sens à leur vie. Les raisons en sont multiples et la Fondation agit concrètement sur les causes de cette situation, dans l'espérance, sous l'impulsion de Monseigneur Aupetit.

Parmi les jeunes, les plus vulnérables sont sans doute ceux qui ont connu des difficultés familiales dès l'enfance, notamment ceux pour lesquels les liens avec les parents sont abîmés. Depuis 3 ans à Boulogne-Billancourt et dans tout le département, la Maison des Familles 92 met en œuvre des propositions pour prévenir ces situations, aider les parents à jouer leur rôle et offrir un espace de parole et d'entraide de pair à pair.

De nombreux jeunes souffrent d'une perte totale de confiance en eux et ont besoin d'entendre « J'ai besoin de toi », plutôt que « Tu n'as pas assez d'expérience ». Ainsi, les Centres Pour l'Initiative des Jeunes (CEPIJE) à Boulogne, Suresnes ou Colombes développent une pédagogie innovante fondée sur la confiance et la responsabilité vis-à-vis des jeunes. Le renouveau des patronages en paroisse, « Les Explorateurs » à Asnières ou l'association Pierre Kohlmann à Antony, vont dans le même sens.

Pour les jeunes vivant dans des quartiers défavorisés et ceux qui sont sans diplôme ou en échec scolaire, la Fondation soutient le lycée du soir pour jeunes adultes, l'accès de jeunes en provenance de zones urbaines sensibles (ZUS) à des établissements privés catholiques prestigieux ou encore le projet de voyage des élèves d'un lycée professionnel.

L'accès de tous à la culture et le développement

de la sensibilité artistique se traduit notamment par le soutien à plusieurs **chœurs d'enfants**.

La question du logement est aussi une difficulté majeure pour les jeunes étudiants ou professionnels. Des projets comme les Foyers Étudiants en Confiance (Féco) ou Ensemble 2 Générations apportent des solutions positives.

Les jeunes porteurs d'un handicap font l'objet également d'une attention particulière avec des projets comme ceux de l'Association Notre-Dame à Neuilly, de Quelque-chose en Plus à Vaucresson, du CESAP « Les Cerisiers » à Rueil, les classes « dys » à Sainte-Croix, la classe « Soleil » à Saint-Dominique ou la Maison Harmonia pour jeunes autistes à Levallois.

Enfin, **répondre à la soif de sens** des jeunes se traduit par des projets tels que les soirées « **Hopeteen** » ou ceux des étudiants de l'aumônerie de l'université de Nanterre.

Nous vous laissons découvrir quelques-unes de ces actions dans ce numéro de la Lettre d'Info ou sur notre site www.fondationsaintegenevieve. org et vous adressons un grand merci, au nom de tous les jeunes qui en bénéficient grâce à vous!

Marc Flurin

Délégué Général et toute l'équipe de la Fondation marc.flurin@fondationsaintegenevieve.org

Tobie et Sarra : la tournée continue!



Porte du succès des représentations à Asnières, La Garenne-Colombes, Bourg-la Reine et Boulogne-Billancourt, la troupe d'Etienne Tarneaud poursuit sa tournée en partenariat avec les Associations Familiales Catholiques (AFC). Prochaine représentation dans le 92 : le 20 mai 2017 à 17h au Théâtre André Malraux de Rueil-Malmaison. Un beau spectacle musical pour tous publics qui aborde les questions du couple et de la famille et trouve de fortes résonances dans la société actuelle.

Soutien de la Fondation: 18500 € en 2016

Malkah: dernière au Palais des Congrès le 21 mai



e spectacle musical Malkah retrace la vie de David, berger devenu roi. Une fresque éclatante de notes et de lumière retraçant l'histoire de cette grande figure de l'histoire biblique : soldat, poète et roi, décrit dans sa fragilité et son



humanité. Les 50 comédiens et 200 membres de l'équipe de « Mon Cher Théophile » se déplacent une dernière fois à Lyon, salle 3000 de la cité internationale, le 25 mars 2017 et à Paris au Palais des Congrès le 21 mai 2017.

Soutien de la Fondation: 40000 € sur 3 ans

Le diocèse de Nanterre fête ses 50 ans!

La Fondation s'associe aux festivités de cette année jubilaire à travers deux événements:



La création d'une mosaïque sainte Geneviève à Nanterre. Pour poursuivre le rayonnement de la sainte patronne du diocèse de Nanterre, une mosaïque va être réalisée à l'extérieur de la cathédrale, sur le site de la naissance de sainte Geneviève, par Marko Rupnik, artiste slovène de réputation mondiale. Inauguration prévue le 9 juin 2017.

Soutien de la Fondation: 10000 € en 2016

Les manifestations culturelles et festives du rassemblement du 11 juin 2017 au stade Yves du Manoir à Colombes. Tous les habitants des Hauts-de-Seine y sont invités pour partager notre joie et notre espérance.

Soutien de la Fondation: 18500 € en 2016

Les Fourneaux de Marthe et Matthieu



réé en 1991, l'ESAT (établissement et service d'aide par le travail) les Fourneaux de Marthe et Matthieu propose des prestations de traiteur aux entreprises et aux particuliers. L'objectif est d'aider de jeunes adultes souffrant de troubles psychiques à s'insérer dans la vie professionnelle. Cette activité à la fois exigeante

et valorisante, est un bon moyen thérapeutique pour aider ces personnes à se stabiliser, s'adapter, s'autonomiser et développer de nouvelles compétences. 75 travailleurs handicapés sont aujourd'hui encadrés et formés pour fournir des prestations de qualité. Quelques-uns sont détachés en entreprise comme employé de restauration.

La Fondation soutient l'exposition photos itinérante « Fous de gourmandise ».

Ce projet est né de la rencontre entre Anne BETTON, photographe souffrant de troubles bipolaires et la directrice des Fourneaux. L'objectif : changer les représentations sur le handicap psychique et améliorer l'image de l'ESAT.

Soutien de la Fondation : 4000 € en 2016

Course des Héros : venez courir pour une bonne cause!

9 équipe de la Fondation Sainte-Geneviève participe à nouveau à la Course des Héros au Parc de Saint-Cloud le 18 juin 2017. Une manière sportive, ludique et festive de soutenir nos projets solidaires. Pour fêter dignement le cinquantenaire du diocèse, nous espérons former une équipe nombreuse cette année. Venez nous rejoindre ou nous encourager!





Foyer de confiance : un cadre de vie adapté pour les étudiants

Les foyers de confiance ou FÉCO, inspirés par le foyer de Sainte-Cécile à Boulogne, repris à Saint-Louis de Garches et bientôt dans plusieurs autres paroisses du 92, permettent aux étudiants nouvellement arrivés, de ne pas se retrouver isolés et de bénéficier d'un cadre de vie rassurant et favorable à leur formation universitaire, humaine et spirituelle. Les locaux rénovés et équipés à cette intention comprenant une cuisine équipée, une salle-à-manger, un salon, une buanderie et une salle d'études insonorisée et

connectée. L'organisation de la vie communautaire est confiée à des bénévoles. En contrepartie, les étudiants signent une charte prévoyant de donner un peu de leur temps pour assurer une mission caritative ou pastorale. Un site internet a été conçu mettant à disposition une liste de propriétaires désireux de louer une chambre ou un studio meublé à proximité d'un foyer: www.foyerdeconfiance.org

Soutien de la Fondation : 7000 € en 2016

Patro Saint-Daniel à Asnières : révéler le talent des adolescents

« Les jeunes sont pleins de talents, que nous cherchons à révéler. Nous souhaitons leur faire découvrir que leur réussite passe par la réalisation d'une œuvre commune dans la prise de responsabilité au service des plus jeunes. » Père Julien Brissier.

Le patronage Saint-Daniel (association « Les Patros d'Asnières »), lieu d'accueil et de formation humaine pour les élèves du CM2 à la terminale, accueille une vingtaine de jeunes tous les mercredis après-midi de 16h à 19h. L'objectif est



l'éducation intégrale de ces adolescents au travers des activités liées notamment aux arts du spectacle.

Soutien de la Fondation : 5000 € en 2016

Hopeteen: goûter à la vraie joie

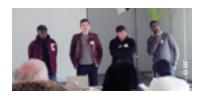


Hopeteen a pour but de toucher les jeunes par les jeunes à travers la louange et la joie. Dans l'esprit de Don Bosco, l'intuition est de rejoindre les adolescents dans leurs aspirations profondes, de leur faire goûter la vraie joie. Pour cela, deux types d'événements sont proposés: les Hopeteen Days et les Hopeteen Nights. Le 21 janvier 2017, un Hopeteen géant a réuni 2 500 jeunes à Issy-les-Moulineaux autour de Mgr Aupetit.

Soutien de la Fondation : 15000 € en 2016

Les CEPIJE : une pédagogie fondée sur la confiance

Ouverts à Boulogne-Billancourt, Suresnes et Colombes, les CEPIJE (Centres Pour l'Initiative des Jeunes) permettent aux jeunes de 15 à 25 ans issus de quartiers sensibles, en situation difficile (échec scolaire, rupture familiale et sociale...) de devenir maître de leur vie en réalisant leurs propres projets. En devenant ainsi acteurs, ils prennent des initiatives, des responsabilités, et peuvent trouver leur place dans la société et en aider d'autres à trouver leurs propres chemins. Le 4 octobre dernier, lors de la réunion du



« Club entreprises » de la Fondation, Olivier Le Duc, co-fondateur des CEPIJE et Itsvan d'Eliassy, chef d'entreprise, ont pu répondre à la question : « Faut-il désespérer des jeunes de banlieue ? ».

Soutien de la Fondation : 55 000 € en 2016

3 questions au Père Antoine Loyer, Vicaire épiscopal pour la Jeunesse :

En quoi consiste la Mission qui vous a été confiée par Monseigneur Aupetit depuis juillet 2015 ?

Je suis Vicaire épiscopal pour la Jeunesse. La jeunesse, cela comprend les collégiens et les lycéens, qu'ils soient en aumônerie, en école catholique ou dans les



mouvements comme le MEJ (Mouvement Eucharistique des Jeunes), les étudiants qui se retrouvent dans les aumôneries étudiantes, les paroisses ou les mouvements comme la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), et les jeunes professionnels. La mission est large! Ce n'est pas moi qui fais tout. Au contraire! Je suis là pour faire le lien avec Mgr Aupetit, initier de nouveaux projets et aider les responsables dans leurs missions en créant du lien entre toutes ces réalités.

Quels sont pour vous, les urgences et les besoins des jeunes ?

Il y a chez les jeunes, étudiants en particulier, une très grande fragilité, un manque profond de structures personnelles, et parfois aussi une telle peur de l'avenir qu'ils se réfugient dans l'instantanéité. C'est un vrai défi pour les aumôneries étudiantes et les paroisses. D'où par exemple le projet de Foyers de Confiance (FECO) que nous lançons à la rentrée en 5 villes du 92, et que la Fondation a accompagné dans sa création. Les jeunes que je rencontre font preuve aussi d'une énergie incroyable, d'un enthousiasme de la vie et de la foi, et d'un vrai zèle missionnaire. C'est un très beau signe d'espérance!

De quelle manière la Fondation et ses donateurs, peuvent-ils être un soutien dans votre mission ?

Tout d'abord en priant pour les jeunes et pour ceux qui les accompagnent. Il faut ensuite apprendre à changer notre regard sur eux : osez faire confiance aux jeunes! Ils ne fonctionnent pas comme les adultes, ils ont leurs propres outils, mais ça marche, et ils créent du neuf. Ayons le courage de leur laisser de la place dans nos communautés! La Fondation Sainte-Geneviève, grâce à la générosité de ses donateurs, nous aide déjà bien sur plusieurs projets comme, par exemple, le soutien à la soirée « Hopeteen » du 21 janvier 2017. D'autres projets vont voir le jour autour de la culture et de la musique, pour lesquels la Fondation sera sollicitée. Autre exemple : l'installation dans de nouveaux locaux des étudiants de l'aumônerie de l'Université de Nanterre pour qu'ils y déploient leurs activités solidaires, éducatives et culturelles. Je suis vraiment très reconnaissant de cette aide précieuse sans laquelle nombre de projets ne verraient pas le jour. C'est un soutien essentiel à la mission. Merci et bravo!

Mars 2017 - Lettre d'Info n° 10

Nouveaux projets soutenus



Association des étudiants de l'Université de Nanterre : nouveaux locaux, nouvel élan!

Permettre aux étudiants de tisser des liens d'amitiés, contribuer à leur formation humaine, spirituelle, intellectuelle et culturelle en stimulant l'esprit de responsabilité, de créativité, d'ouverture, d'initiative et d'entraide, tels sont les objectifs de l'association des étudiants de l'aumônerie de Nanterre. Les locaux historiques étant devenus vétustes, voire insalubres, l'emménagement dans de nouveaux locaux sera l'occasion d'un nouvel

Soutien de la Fondation en 2017 : 20000€



Les Explorateurs: une nouvelle fraternité au cœur des quartiers sensibles

Les Explorateurs (association Cœurs fraternels à Asnières) sont ouverts à tous les jeunes de 8 à 11 ans, avec la volonté de les aider à se construire grâce à la bienveillance et au regard d'espérance porté sur eux. En créant un sentiment d'appartenance au groupe avec une devise, une tenue, un salut, des lois, des rituels de progression, en grandissant dans le respect et le dévouement aux autres, l'enfant s'accomplit et développe ses talents. Il peut alors donner le meilleur de lui-même pour prendre des responsabilités et servir ses pairs.

Soutien de la Fondation en 2016 : 2000€



Enseignement catholique: une coopération aux multiples facettes

En lien avec la Direction diocésaine de l'Enseignement catholique, la Fondation soutient de nombreux projets dans les établissements scolaires : lycée du soir pour adultes souhaitant passer le bac, classes pour enfants handicapés, voyages pour élèves de milieu modeste en lycée professionnel, filière d'accès de jeunes en provenance de zones urbaines sensibles à des établissements privés prestigieux, développement des chœurs d'enfants... Un partenariat exemplaire pour un monde plus juste et plus heau !

Soutiens de la Fondation en 2016 : 32000€

>> De nombreux autres projets sur : www.fondationsaintegenevieve.org

Le barème de l'ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune) 2017 reste inchangé. Si vous êtes concernés, voici quelques explications pratiques.

e seuil d'imposition à l'ISF reste fixé à 1,3 million d'euros de patrimoine taxable, détenu au 1er janvier 2017. Lorsque le seuil d'imposition est dépassé, un contribuable doit spontanément remplir une déclaration d'ISF, soit sous forme allégée et en même temps que la déclaration de l'impôt sur le revenu, entre 1,3 et 2,57 millions d'euros de patrimoine taxable, soit sous forme complète à partir de 2,57 millions d'euros. Le barème de l'ISF 2017 est inchangé depuis 2013 :

- patrimoine net taxable de 0 à 0,8 million d'euros : 0 %
- au-delà de 0,8 million d'euros et jusqu'à 1,3 million d'euros : 0,5 % au-delà de 1,3 million d'euros et jusqu'à 2,57 millions d'euros : 0,7 %
- au-delà de 2,57 millions d'euros et jusqu'à 5 millions d'euros : 1,00 %
- au-delà de 5 millions d'euros et jusqu'à 10 millions d'euros : 1,2 %
- au-delà de 10 millions d'euros : 1,50 %

Une petite gymnastique intellectuelle est nécessaire pour appliquer ce barème : 1/ si le palier de 1,3 million est franchi, le calcul de l'impôt ne commence ni à partir de ce seuil, ni au 1er euro ; le barème s'applique à partir de 800 000 € puis tranche par tranche, de manière progressive ;

2/ Il faut tenir compte de deux dérogations :

- un mécanisme de décote entre 1,3 et 1,4 million d'euros d'assiette taxable,
- un plafonnement pour limiter le cumul ISF, impôt sur le revenu et prélèvements sociaux à 75 % des revenus.

Le contribuable doit d'abord déterminer son patrimoine net taxable, sans omettre l'abattement de 30 % sur la résidence principale, ni la déduction des passifs (capital restant dû des emprunts et dettes fiscales), ni les exonérations applicables à plusieurs types de biens (biens professionnels, œuvres d'art etc.) On peut alors procéder au calcul de l'ISF.

Exemple, pour une base nette taxable de 7,5 millions €:

- Tranche d'imposition de 0 à 800000 euros : exonération
- Tranche d'imposition de 0,8 à 1,3 million d'euros : 2500 € d'ISF Tranche d'imposition de 1,3 à 2,57 millions d'euros : 8890 € d'ISF
- Tranche d'imposition de 2,57 à 5 millions d'euros : 24300 € d'ISF

- Tranche d'imposition de 5 à 7,5 millions d'euros : 31250 € d'ISF ISF 2017 total = 66940 € (2500 + 8890 + 24300 + 31250 €)

L'administration fiscale met à la disposition des contribuables un simulateur sur www.impots.gouv.fr dont l'accès est libre et anonyme (pas de connexion avec l'espace personnel).

Les contribuables soumis à l'ISF peuvent bénéficier d'une réduction de cet impôt en cas de dons à certains organismes d'intérêt général à but non lucratif, comme la Fondation Sainte-Geneviève (sous l'égide de la Fondation Notre Dame). Les dons doivent être effectués en numéraire ou en titres de sociétés cotées.

Cette réduction est égale à 75 % du montant de leurs versements et plafonnée à 50000 €. En cas de cumul avec la réduction pour investissements dans les PME, c'est le plafond de ce dernier dispositif qui est applicable, soit 45 000 €. Le contribuable fixe librement le montant de ses dons à l'intérieur de ce plafond. Ouvrent droit à la réduction d'ISF les dons effectués entre la date de dépôt de la déclaration d'ISF de l'année N-1 et celle de l'année N. Les dates sont donc différentes de celles applicables pour les dons / impôt sur le revenu (IR). Les versements pris en compte ne donnent pas droit à la réduction d'IR au titre des dons aux organismes d'intérêt général (avantages non cumulables). En principe, le contribuable doit joindre à sa déclaration les justificatifs. Mais l'administration admet qu'ils soient produits dans un délai de 3 mois après la déclaration.

Exemples:

Total du patrimoine taxable	7500000€	2146500€	1548000€
Montant ISF dû avant déduction	66959€	8426€	4236€
Montant maximum du don déductible	e 66667€	11235 €	5648€
Don effectué à la Fondation	66667€	8000€	5000€
Estimation de l'ISF dû après déduction	n 16959€	2426 €	486 €

Bien sûr, si vous n'êtes pas concernés par l'ISF, vos dons restent déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % de leur montant.

Pour toute question, contactez Marc Flurin, Délégué Général, au 01 41 38 12 43 / marc.flurin@fondationsaintegenevieve.org

